



Conseil économique et social

Distr. générale
20 mars 1998
Français
Original: anglais

Réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods

New York, 18 avril 1998

Intégration financière mondiale et développement : les nouveaux enjeux

Note du Secrétaire général

La présente note se propose d'aider les participants à cerner quelques questions susceptibles d'articuler leurs échanges de vues sur l'intégration financière mondiale et le développement. Une attention spécifique pourrait être accordée aux répercussions à long terme de ces questions et à leur incidence sur le développement.

I. Introduction

1. Le volume total de l'investissement privé international à destination des pays en développement, qui s'élevait à 64 milliards de dollars en 1990, est passé à 235 milliards de dollars en 1996. Le chiffre estimatif pour 1997 serait de 172 milliards de dollars¹. Cette augmentation quantitative, qui s'accompagne d'une diversification des sources de capitaux et des pays de destination, entraîne une interdépendance financière sans précédent entre les différents pays, les rapports de dépendance s'établissant aussi bien dans le sens investisseur-destinataire qu'en sens inverse. Le mouvement d'intégration financière mondiale a surtout été favorisé par la libéralisation des marchés et le progrès technique.

2. Les flux financiers internationaux peuvent être un facteur de développement, ainsi que le prouve l'histoire de l'Asie de l'Est de ces 10 dernières années, mais ils peuvent également avoir des effets pervers, comme l'ont révélé les récents événements survenus dans cette région. Les turbulen-

ces enregistrées ces derniers temps sont riches d'enseignements, non seulement pour les pays concernés mais aussi pour les nombreux autres pays indirectement touchés et pour ceux qui commencent à être présents sur les marchés financiers internationaux.

3. Les participants pourraient s'intéresser tout particulièrement à ces enseignements et dégager notamment le rôle respectif des autorités nationales, des marchés financiers et des institutions internationales face à l'intégration financière mondiale et à ses prolongements. Ils voudront peut-être à cet égard approfondir les quelques points résumés ci-après.

II. Les défis de l'intégration financière mondiale

A. L'environnement économique et financier national

4. L'intégration d'un pays aux marchés financiers mondiaux exige un environnement macroéconomique sain et, sur le plan intérieur, un secteur financier en bonne santé. Ces facteurs favorisent les entrées de capitaux internationaux tout en atténuant le risque de crise financière. Les participants pourraient à cet égard étudier la nature exacte des conditions

requis pour que les pays parviennent à s'intégrer efficacement dans les marchés financiers mondiaux.

5. Si les marchés étrangers sont mal informés sur les conditions locales, le moindre changement de perception peut déclencher sur les marchés financiers des réactions d'une ampleur disproportionnée. Un meilleur accès à des données et informations actualisées, précises et complètes – sur les économies nationales, les institutions financières et les entreprises – aiderait les gouvernements à prendre des décisions plus efficaces et améliorerait le fonctionnement des marchés financiers. Les participants pourraient déterminer si l'accès à toutes ces informations permet en lui-même d'atténuer la volatilité des marchés et les effets de contagion, et étudier le rôle que pourraient jouer les pays et les institutions internationales dans la définition de normes visant à faciliter l'accès à l'information dans ce domaine.

B. Surveillance et supervision

6. Du fait de leurs multiples interdépendances, les pays ont unanimement intérêt à éviter tout risque de déstabilisation financière. Ils peuvent à cette fin mettre en place des mécanismes multilatéraux de surveillance de toutes les mesures économiques nationales qui ont une incidence sur les mouvements internationaux de capitaux et sur les autres variables monétaires et financières. Étant donné que les pays limitrophes des États concernés sont en général les plus touchés par les crises financières nationales, les mécanismes de surveillance pourraient être non seulement internationaux, mais aussi régionaux. Les participants pourraient analyser la nature et le fonctionnement de ces mécanismes de surveillance collectifs.

7. Certaines pratiques malsaines des banques et institutions du même ordre peuvent mettre en péril l'économie tout entière; il existe donc dans les pays développés et de nombreux pays en développement une série de systèmes de surveillance prudentielle, de supervision et de réglementation qui favorisent la concurrence et soumettent le secteur financier à la discipline des marchés. Nombre de ces dispositifs nationaux ont été renforcés et harmonisés avec ceux des autres pays afin de tenir compte de l'évolution des marchés financiers. Les participants pourraient s'interroger sur les mesures réglementaires requises aux niveaux national et international pour tenir compte également de l'intégration croissante des pays en développement et des pays en transition dans les marchés financiers mondiaux.

C. Gestion du risque financier

8. Les crises financières sont difficiles à éviter totalement en raison des incertitudes de l'avenir, des politiques parfois irrationnelles des pays et des réactions tout aussi imprévisibles des marchés. Mais elles doivent être traitées dès que possible car elles seront d'autant plus graves (et donc plus difficiles et plus coûteuses à surmonter) qu'elles auront traîné plus longtemps. Qui plus est, compte tenu de l'expansion constante des marchés financiers, il faudra sans doute déployer de plus grands efforts que par le passé pour venir à bout des crises futures. Les participants pourraient déterminer si les mécanismes internationaux de réduction des risques en place actuellement sont suffisants au regard du volume croissant des flux financiers internationaux.

III. Réagir face aux crises financières

A. Partager les risques et les responsabilités

9. Les pouvoirs publics s'efforcent parfois d'atténuer l'impact immédiat des crises financières et la menace qu'elles font peser sur l'économie en transférant une partie du risque du secteur privé sur le secteur public, ce qui peut avoir pour effet d'encourager les établissements financiers privés à prendre des risques inconsidérés. Face à une crise, les pays et les institutions internationales ont deux solutions : laisser la crise suivre son cours, ce qui signifie à terme que tous ceux qui ont pris des risques excessifs paieront les conséquences de leur décision, mais que beaucoup d'autres acteurs seront eux aussi indirectement touchés, ou bien amortir les effets de la crise, auquel cas les créanciers et emprunteurs n'assument pas entièrement les conséquences de leurs actes – mais par ailleurs les autres acteurs du marché sont moins durement touchés. Les participants pourraient explorer des solutions qui permettraient de répartir équitablement les sacrifices à consentir pour remédier aux crises financières.

B. Protéger les groupes vulnérables

10. Les crises financières peuvent entraîner des faillites, la montée du chômage et d'autres maux économiques. Leur soudaineté ne fait qu'exacerber les difficultés, surtout celles des groupes vulnérables. De plus, elles risquent d'avoir des conséquences de grande ampleur plus graves encore – délinquance, tensions politiques accrues – si elles ne sont pas d'emblée traitées énergiquement. Les participants pourraient examiner des mesures susceptibles d'atténuer l'impact des crises financières majeures sur les groupes vulnérables.

C. Sauvegarder le développement à long terme

11. La gestion des crises financières requiert une action axée sur les problèmes immédiats, ce qui risque peut-être de faire passer au second plan des objectifs plus généraux et plus lointains. S'il convient certes d'éliminer toutes les dépenses improductives, il faut aussi s'efforcer de conserver les investissements rationnels, y compris ceux qui n'ont pas d'effets immédiats visibles mais qui sont néanmoins indispensables au développement à long terme, comme par exemple l'investissement dans le capital humain. De plus, il faut veiller à préserver certaines dimensions plus générales du développement qui risquent de se retrouver fragilisées, entre autres les droits de l'homme, le renforcement des institutions, la participation et la démocratie. Les participants voudront peut-être s'interroger sur l'action à mener pour relever les défis immédiats sans pour autant négliger les priorités à long terme.

Note

¹ Voir Fonds monétaire international, *Perspectives de l'économie mondiale : évaluation provisoire*, décembre 1997, tableau B.8.
